



République Française
Département de l'Essonne

BP 56 – 6 Rue Piver
91265 Juvisy-sur-Orge Cedex

DÉLIBÉRATION N° 32 DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 JUIN 2017

Objet : Compte Administratif - Année 2016 - Budget Communal

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	23
Votants	27

Rapporteur : M. Saint-Pierre

Date de la Commission « Ressources » : 12/06/2017
Pièce jointe : Compte administratif 2016

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le vendredi 16 juin 2017, se sont réunis en Salle du Conseil Municipal **Xavier PIDOUX DE LA MADUERE** sise au 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge de leur séance le jeudi 22 juin 2017 sous la présidence de M. Robin REDA, Maire.

Présents : M. PERRIMOND, M. SAINT-PIERRE, Mme POMMEREAU, Mme HURIEZ, M. GODRON, Mme BAUSTIER, M. MOREAU, Mme ERFAN, Mme CATULESCO, Mme ROZENBERG, Mme GUIBLIN, Mme BOURG, M. RIONDET, M. GOMEZ, M. MONTEIRO, M. DEZETTER, M. NASSE, Mme CLERC, M. CHAUFOR, M. SALVI, Mme MOUTTE, Mme BENAILI, Mme MORO-CHARKI

Absents représentés : Mme FALGUIERES représentée par Mme BAUSTIER, M. JADOT représenté par Mme POMMEREAU, M. DELANNOY représenté par M. NASSE, Mme SYLLA représentée par Mme BENAILI

Absents non représentés : M. REDA, Mme GUINOT-MICHELET, Mme MOUREY, M. PERROT, M. LEFFRAY, M. CARBRIAND

- Secrétaire de séance : - Michel PERRIMOND -

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2311.5,

VU le compte de gestion 2016 de la commune établi par Monsieur le Receveur-Percepteur de Savigny-sur-Orge, approuvé ce jour,

VU l'avis de la commission n° 1 « Ressources » qui s'est réunie le 12 juin 2017,

Après avoir exposé les grandes lignes du Compte Administratif 2016, à savoir :

- La mise en place des flux financiers avec la Métropole du Grand Paris et l'EPT Grand Orly Seine Bièvre,
- une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 22,52 %,

- une augmentation des dépenses de la masse salariale de 0,43 %,
- une hausse des recettes réelles de fonctionnement de 14,74 %,
- la diminution de la contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, ramené au montant de droit commun,
- le maintien au même niveau de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale,
- le remboursement des annuités en capital d'emprunts pour un montant global de 1 580 927,75 €,
- la réalisation de dépenses d'équipements pour un montant de 2 001 318,48€

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Saint-Pierre,

Monsieur Robin REDA, Maire et ordonnateur de l'exercice budgétaire 2016 se retire et la Présidence de l'Assemblée est assurée par Monsieur Michel PERRIMOND,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la MAJORITE (23 POUR, 3 CONTRE : Mme MOUTTE, Mme BENAILI et Mme SYLLA et 1 ABSTENTION : M. SALVI),

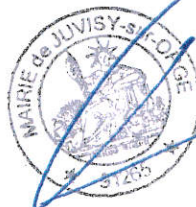
APPROUVE le compte administratif de l'année 2016.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Juvisy-sur-Orge, le : 23 juin 2017

Publiée le : **29 JUIN 2017**



Le Maire,

Robin REDA